



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Colloque Sainte-Marie 2021 : replay des interventions disponible sur la chaine YouTube AHSMTV

Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir découvrir en images la 2^{ème} édition de son colloque métier organisé à Clermont-Ferrand en parallèle des Semaines de l'Information sur la Santé Mentale (SISM) fin 2021, l'Association Hospitalière Sainte-Marie a mis en ligne sur la chaine YouTube AHSMTV les interviews, les plénières et les temps forts retraçant les deux journées de cet évènement.

Retour sur l'intervention de Marie-Jeanne Richard / Présidente UNAFAM France

Le CSP, en posant le principe du consentement aux soins des « personnes atteintes de troubles mentaux », énonce l'exception des soins sans consentement (SSC). Pour répondre à cet enjeu, une prise en charge en amont de l'hôpital, organisée, accessible dans un délai adapté à l'état de la personne, doit être développée. Mais la mise en place de soins de façon précoce impose de sortir de la stigmatisation et des préjugés liés à la folie. Il faut s'attacher à développer des modalités d'accès aux soins psychiatriques dans des lieux « neutres ». L'entourage, très seul pendant la période des premiers troubles, a besoin d'être aidé car prendre la décision de « faire atteinte » à la liberté de son proche pour mettre en place le soin est toujours difficile. Il arrive que cet entourage refuse ce rôle de tiers. L'établissement doit alors mettre en place des soins psychiatriques de type SPI (soins psychiatriques en cas de péril imminent sans tiers) introduit par la loi de 2011. Découvrez l'intervention de Marie-Jeanne Richard [en cliquant ici](#).

De l'approche généraliste aux centres ressources par le Pr. Pierre-Michel Llorca / Psychiatre CHU Clermont-Ferrand

Le modèle de l'organisation sectorielle en France a permis et permet un accès aux soins psychiatriques et psychologiques pour la population depuis près de 60 ans. L'évolution des formes cliniques et de leurs conséquences dans le contexte des mutations sociales et l'évolution des connaissances et de la compréhension des troubles ont conduit à une évolution des pratiques, aujourd'hui plus spécifiques dans un certain nombre de situations. L'articulation entre une pratique « généraliste » et une pratique « spécifique » est aujourd'hui un enjeu. Dans le contexte d'une organisation des soins avec une gradation de l'offre telle qu'elle a été développée en médecine, chirurgie et obstétrique, nous envisagerons les intérêts et barrières de la mise en place d'une telle articulation. Découvrez l'intervention du Pr. Pierre-Michel Llorca [en cliquant ici](#).



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE

Une offre de soins innovante et non médicamenteuse en psychiatrie : la Musicothérapie

Le réseau Musique et Soins de l'AHSM a développé depuis 2017 des réponses spécifiques en Musicothérapie pour compléter des projets de soins individualisés en psychiatrie : gestion de la douleur, du stress, de l'anxiété et de l'anxiété, et des troubles du sommeil ; protocoles musicothérapie et apaisement/désescalade, des espaces détente-ressourcement et créativité pour favoriser la relation et le maintien en santé psychique et physique. Ceci démontre sur le terrain que la musique peut être utilisée de manière adaptée et avoir une place au cœur du dispositif de soins pour le patient accueilli en psychiatrie. Découvrez la Musicothérapie au sein de l'AHSM [en cliquant ici](#).

Zoom sur un nouveau métier : les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)

La stratégie nationale de santé 2018-2022 a permis la création d'un nouveau métier intermédiaire entre l'infirmière et le médecin : les Infirmiers en Pratique Avancée. La pratique avancée vise un double objectif : améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées. En outre, la pratique avancée favorise la diversification de l'exercice des professionnels paramédicaux et débouche sur le développement des compétences vers un haut niveau de maîtrise. Découvrez le témoignage d'une IPA de l'Association [en cliquant ici](#).

**Pour découvrir l'ensemble des vidéos du Colloque Sainte-Marie 2021,
cliquez [ici](#).**

CONTACT PRESSE : Andréa Chilma, Chargée de communication métier

andrea.chilma@ahsm.fr, 04 43 97 11 84.

L'Association Hospitalière Sainte-Marie est présente dans 8 départements du quart Sud-Est de la France. Elle emploie plus de 5 600 professionnels et accueille plus de 50 200 patients et résidents au sein de 46 établissements. Son cœur de métier est la santé mentale, mais depuis les années 80, elle développe l'offre médico-sociale et sociale sur ses territoires afin d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes qu'elle accompagne et soigne. Son siège social est à Chamalières.